

vous menez un projet  
d'éducation routière ?

> **PARTICIPEZ AU CONCOURS**

**Les CLÉS** 2008-2009  
**DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE**

 **association  
PRÉVENTION  
ROUTIÈRE**

**avec les assureurs**  
de la  
Fédération  
Française  
des Sociétés  
d'Assurances



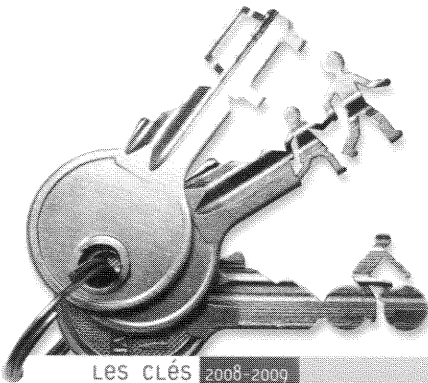
vous menez un projet  
d'éducation routière ?

> PARTICIPEZ AU CONCOURS

Les CLÉS 2008-2009  
DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

 association  
PRÉVENTION  
ROUTIÈRE

 avec les assureurs  
de la  
Fédération  
Française  
des Sociétés  
d'Assurances



LES CLÉS 2008-2009  
DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE

**Vous avez réalisé un projet lié à la sécurité sur la route avec vos élèves.  
Alors participez aux Clés 2008-2009 de l'Éducation Routière !**

Organisé par l'association Prévention Routière, avec le soutien des assureurs de la FFSA, ce concours a pour ambition de mettre en valeur et de faire connaître les initiatives d'éducation routière menées dans les écoles, les collèges et les lycées.

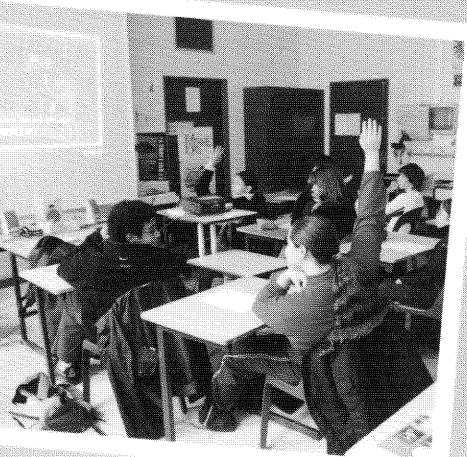
## LES ACTIONS ÉLIGIBLES

Toutes les actions d'éducation aux risques routiers menées dans le cadre scolaire par les enseignants, seuls ou avec des partenaires (parents d'élèves, associations, animateurs de centres de loisirs...) peuvent être proposées :

- apprentissage de la circulation piétonne, à vélo, à cyclomoteur... ;
- projets pédagogiques pluridisciplinaires intégrant des aspects liés aux déplacements ;

- travaux d'enfants ou de jeunes visant à améliorer leur propre sécurité ;
- participation à la mise en place d'un plan de déplacement domicile-école ;
- enquêtes sur les infrastructures ou les comportements et propositions d'amélioration ;
- etc.

Les actions présentées devront avoir été réalisées au cours des années scolaires 2007/2008 ou 2008/2009.



#### LES CATÉGORIES :

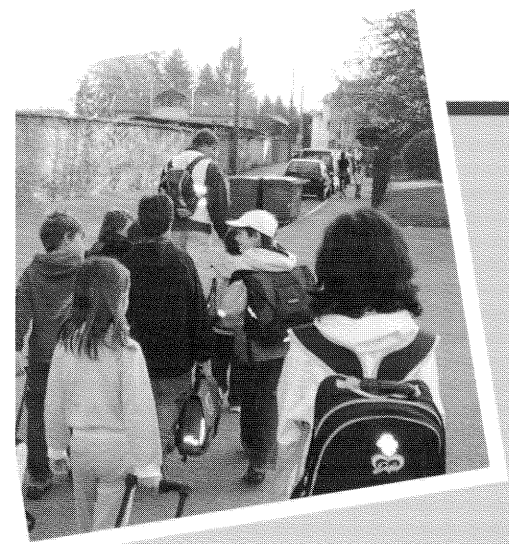
- École (cycles 1 et 2)
- École (cycle 3)
- Collège
- Lycée

## LES RÉCOMPENSES

Chaque enseignant ou établissement scolaire lauréat se verra remettre **un trophée symbolisant les Clés 2008-2009 de l'Éducation Routière.**

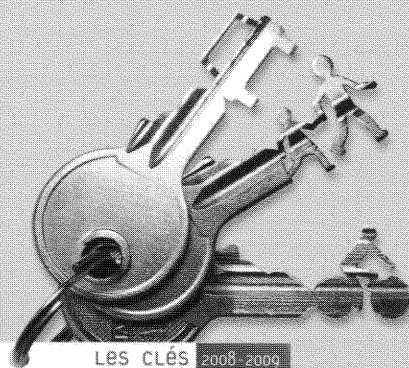
En outre, le Grand Jury attribuera à chacun des quatre lauréats un lot **d'une valeur unitaire de 2 000 euros** destiné à poursuivre et à développer les actions d'éducation routière dans l'établissement.

Les autres enseignants sélectionnés recevront **une dotation en matériel pédagogique.**





**Demandez dès maintenant  
votre dossier de candidature  
en retournant le formulaire  
ci-joint ou en le téléchargeant  
sur [www.les-cles.fr](http://www.les-cles.fr)**



**LES CLÉS 2008-2009  
DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION  
DES DOSSIERS : 30 avril 2009**

**ANNONCE DES RÉSULTATS :  
24 juin 2009**

**Pour toute autre information contactez :**  
→ **Le Comité de l'association Prévention  
Routière de votre département**  
Ses coordonnées se trouvent  
sur le courrier d'accompagnement.

→ **Le service éducation  
de l'association Prévention Routière**  
[education@preventionroutiere.asso.fr](mailto:education@preventionroutiere.asso.fr)

 **association  
PRÉVENTION  
ROUTIÈRE**

avec les **assureurs**  
 **Fédération  
Française  
des Sociétés  
d'Assurances**